



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ**

AVIS DE LA CNEDiMTS

20 octobre 2020

Faisant suite à l'examen du 20/10/2020, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 20/10/2020.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société JOTEC GmbH informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de la prothèse vasculaire hybride E-VITA OPEN PLUS (références sans collerette de suture) détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Références	Intitulé
71AC2020S13-PL	L130 20x20
71AC2020S15-PL	L150 20x20
71AC2222S13-PL	L130 22x22
71AC2222S15-PL	L150 22x22
71AC2424S13-PL	L130 24X24
71AC2424S15-PL	L150 24X24
71AC2828S13-PL	L130 28X28
71AC2828S15-PL	L150 28X28
71AC3030S13-PL	L130 30X30
71AC3030S15-PL	L150 30X30
71AC3333S13-PL	L130 33X33
71AC3333S16-PL	L160 33X33
71AC3636S13-PL	L130 36X36
71AC3636S16-PL	L160 36X36
71AC4040S13-PL	L130 40X40
71AC4040S16-PL	L160 40X40

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif